



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 10 (1912), p. 175-181

Émile Chassinat

Note sur la lecture si et mès du signe [...]

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications


9782724711714	<i>La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne</i>	Sylvie Ayari
9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)

NOTE

SUR LA LECTURE *SI* ET *MÈS* DU SIGNE



PAR

M. ÉMILE CHASSINAT.


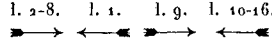
Le signe  est employé avec le sens de « fils », *si*, dans les textes qui couvrent une planchette de momie conservée à l'Institut français du Caire.

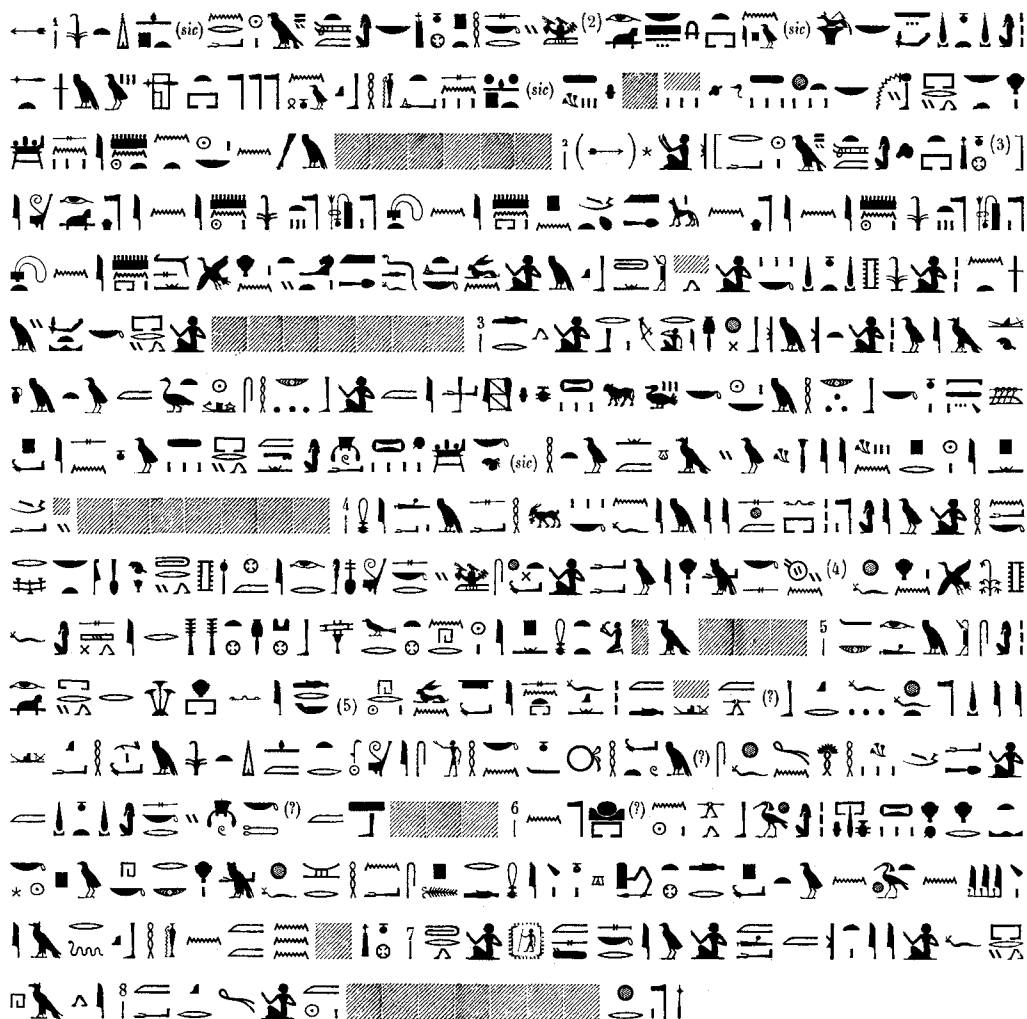
Cette planchette fut achetée par Bouriant voilà longtemps déjà. J'en ignore l'origine exacte, mais la nature des fonctions exercées par les deux personnages qui y sont nommés laisse deviner qu'elle fut trouvée dans un des quartiers de la nécropole thébaine. Elle n'est certainement pas antérieure à la XX^e dynastie. Différents détails de décoration m'incitent même à croire qu'il faut très probablement l'attribuer, au plus tôt, à la XXII^e dynastie. Quelques formes orthographiques ou grammaticales que l'on relève dans les formules qui contribuent à son ornementation ne se rencontrent que très rarement avant cette époque.

Elle a malheureusement un peu souffert : le masque en a été arraché ; elle est en outre brisée dans le bas et sur le côté gauche, au-dessous du genou, au grand dommage des inscriptions. Celles-ci se détachent sur un fond blanc, et tous les signes en sont minutieusement enluminés dans leurs moindres détails. Le peintre qui les a tracés possédait à un rare degré la science du dessin, et l'on aurait peine à trouver un document de la même époque présentant une beauté de style égale dans la forme et le coloris des hiéroglyphes.

Elle porte seize colonnes de texte partagées en quatre portions : au centre, deux lignes adossées contenant un   à Râ-Harmakhis-Toum et à Ptah-Sokaris, dans la partie de droite⁽¹⁾, à Osiris Khont-Amentit et aux divinités

⁽¹⁾ Il s'agit ici de la partie droite de l'objet.

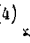
funéraires, dans la partie de gauche, font face, chacune, à un acte d'adoration, *, de sept lignes adressé aux mêmes dieux. Voici d'ailleurs la disposition schématique de ces inscriptions⁽¹⁾ : 



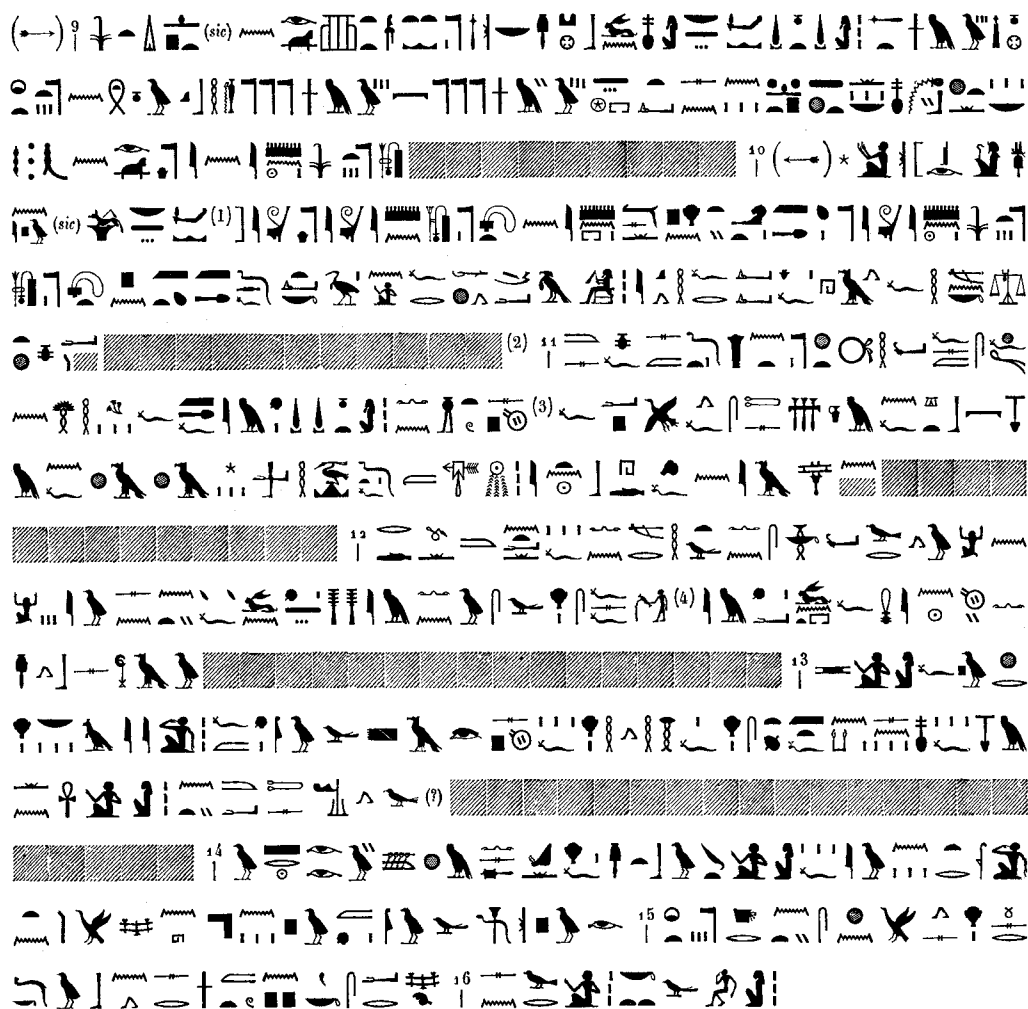
⁽¹⁾ Je crois utile de reproduire ici le texte en son entier, bien qu'il n'ait de rapport que sur un seul point avec le sujet de cette note.


⁽²⁾ La barque de Sokaris affecte une forme différente dans l'original.

⁽³⁾ Les signes entre crochets sont tournés en sens inverse du reste de l'inscription.

⁽⁴⁾ Le cercle du signe , dans l'original, contient quatre points au lieu des deux traits ordinaires.

⁽⁵⁾ Le signe est un peu différent dans l'original. Il se termine à droite par deux petits traits verticaux qui prennent naissance sur la face supérieure de la coupe.




H. Brugsch a signalé, le premier, la valeur *si*, « fils », du groupe  ⁽⁵⁾. Cette lecture fut contestée par Piehl, qui n'apporta d'ailleurs, dans la discussion, aucune preuve positive en faveur de sa thèse. N'ayant trouvé ni dans les textes d'El-Kab, d'où Brugsch dit avoir tiré son exemple, ni ailleurs, une forme qui corresponde à celle-ci, il suppose qu'elle est le produit d'une erreur du copiste

(1) Les signes entre crochets sont tournés en sens inverse du reste de l'inscription.



(2) Il est difficile de déterminer l'étendue de la partie disparue du texte à partir de la ligne 10.


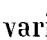


(3) Voir p. 176, note 4.

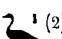

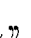

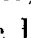
Bulletin, t. X.




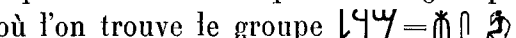

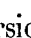
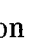
(4) Le personnage tient un vase .

(5) *Dictionnaire hiéroglyphique*, t. IV, p. 1151; voir aussi *Grammaire hiéroglyphique*, p. 122, n° 145, et V. LORET, *Manuel de la langue égyptienne*, p. 119, n° 238.

moderne ou du scribe égyptien et propose de la corriger en  « fils du juge ». Sa conclusion est qu'il faut rayer le mot  « fils » du dictionnaire ⁽¹⁾.

L'exemple nouveau fourni par la planchette de l'Institut du Caire montre que l'opinion de Piehl est mal fondée :  est appliqué ici, sans le moindre doute, comme variante de . La comparaison des deux phrases  et  écarte définitivement la correction suggérée par cet auteur.

J'ai cru reconnaître, autrefois, d'autres exemples de cette variante graphique du mot  ⁽²⁾; mais un nouvel examen m'a fait voir qu'ils doivent être lus *mès*,  « enfant » et non *si*,  « fils ». Une note de M. Ranke parue récemment ⁽³⁾ confirme cette impression et m'encourage à revenir sur la question, les quelques textes, tous d'époque gréco-romaine, dans lesquels le signe  est employé avec la valeur  ayant échappé, semble-t-il, à l'attention de mon confrère allemand.

M. Ranke signale dans cette note le passage suivant :  d'une stèle ptolémaïque publiée par Brugsch ⁽⁴⁾, où il relève, avec juste raison, l'utilisation du groupe  ⁽⁵⁾ comme équivalent de , *mès*. L'exactitude de cette leçon est affirmée d'ailleurs par la partie démotique de cette stèle, qui est bilingue, partie que M. Ranke n'a pas utilisée, et où l'on trouve le groupe  =    ⁽⁶⁾ dans la phrase correspondant à la version hiéroglyphique.



La même graphie se rencontre à plusieurs reprises au temple d'Edfou.


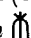

⁽¹⁾ *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, t. XV (1892-1893), p. 256.

⁽²⁾ *Recueil de travaux*, t. XVI (1894), p. 114, note 4.

⁽³⁾ *Zeitschrift*, t. XLV (1909), p. 92.

⁽⁴⁾ *Thesaurus inscriptionum ægyptiacarum*, t. V, p. 928.

⁽⁵⁾ La triplication du signe  ne correspond pas à un pluriel. On doit chercher l'origine de cette orthographe dans la forme du syllabique  qui nous a été révélée par un modèle de sculpture trouvé à Edfou et publié par M. Daressy (*Annales du Service des antiquités*, t. IV, p. 122 et planche, fig. 2). Dans cette représentation,

dont on a signalé, après M. Daressy, des traces assez abondantes depuis l'ancien empire jusqu'à la période romaine incluse (cf. L. BORCHARDT, *Drei Hieroglyphenzeichen*, dans la *Zeitschrift*, t. XLIV (1907), p. 75; MASPERO, *Sur le signe* , dans le *Recueil de trav.*, t. XXX (1908), p. 175; ERMAN, *Eine Form des Zeichen* , dans la *Zeitschrift*, t. XLV (1909), p. 192), les trois branches du signe sont constituées chacune par un chacal allongé ou plutôt par une peau de chacal. Il semble probable que le groupe  n'est qu'une interprétation graphique de ce dispositif où trois chacals entrent en composition.

⁽⁶⁾ *Thesaurus*, t. V, p. 931.

